

les finances, assez pour demander de nouveaux impôts ; les affaires étrangères, assez pour reconnoître & entretenir les ambassadeurs. Souvent même également propre à tant d'emplois divers, on voyoit le même homme passer rapidement de l'un à l'autre, les remplir tous avec la même aisance & le même succès.

Tout est changé, mon cher ami ; on appellera aux affaires de la guerre un homme qui aura blanchi dans les combats, on le laissera maître de récompenser dans les autres les mêmes services qu'il aura rendus dans son tems. Ne fût-ce que par amour-propre, il ne manquera de les estimer.

Pour les affaires étrangères, avec un nom & du mérite, sans autre apprentissage que l'ambassade chez nos voisins, des années dans le secret de l'état, des négociations, un homme pourra influer dans les destins de l'Europe. Il ne manquera plus que de tirer de la marine quelque'un de ces vieux guerriers, pour l'entendre dire dans le conseil avec un ton d'autorité : cette flotte que vous faites partir n'est pas à moitié équipée ; ces colonies dont vous parlez, je les ai vues ; cet officier qu'on accuse ou qu'on oublie, il a combattu à mes côtés ; ce commissaire est un insolent ; ce commis est un frippon. Vous sentez bien, mon cher ami, tout le désordre qui part de ce principe. Chaque ministre, parvenu par les fonctions de son métier, portera dans son département l'esprit & l'amour de son corps ; au lieu que nous, qui ne tenons à rien, toujours neutres, toujours indifférens, ne pouvons être suspects.

Les belles actions, si on les récompense toutes, vont devenir ruineuses, & le roi, qu'on ser voit pour rien, n'est pas assez riche pour payer les membres qu'on aura perdus à son service. Par une suite de ce système, on supprimera les survivances. Les soins, l'habileté des pères seront donc inutiles pour les enfans ; il faudra suivre les mêmes traces, faire le même chemin, acquérir les mêmes talens. Que de tems perdu ! Le brillant de la cour ne peut se soutenir que par les affaires ; c'est démontré. Si